



La Gazette Attainvilloise

Edition n°11 - Janvier 2017

AGENDA



REUNION PUBLIQUE

Dispositif Voisins vigilants

20 février

Salle polyvalente



CHASSE AUX OEUFs

17 avril

Au gymnase



ELECTIONS

PRESIDENTIELLES

23 avril - 1^{er} tour

7 mai - 2^{ème} tour

ACCUEIL MAIRIE

lundi, mardi,

mercredi, vendredi

de 8h45 à 11h45

et de 14h00 à 17h00

Jeu

de 8h45 à 11h45

et de 14h00 à 19h30

Le 2^{ème} et 4^{ème}

samedi du mois

de 9h00 à 11h30

CONTACT

2 rue Daniel Renault

Tél. : 01.39.91.05.36

Fax : 01.39.91.45.05

mairie@attainville.fr

www.attainville.fr

BIBLIOTHEQUE

Le mercredi

de 14h00 à 17h00

hors vacances scolaires

Meilleurs Vœux 2017



Du 19 janvier au 18 février 2017 a lieu le recensement de la population à Attainville.

A quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer... Il est donc

important que chacun y participe.

3 agents recenseurs répartis sur le territoire se présenteront à chaque habitation. Ils seront identifiables grâce à une carte officielle sur laquelle figure leur photographie.

Une nouveauté cette année, vous aurez la possibilité de **répondre par internet**. La manière la plus simple de se faire recenser.

Pour ceux qui auront choisi cette solution, une notice leur sera remise où figureront leurs identifiants de connexion au site **Le-recensement-et-moi.fr**.

Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Pour faciliter leur travail, merci de répondre sous quelques jours.



Comme chaque année il est de tradition de s'échanger les vœux. Je souhaite à chacun d'entre vous tous mes vœux sincères de bonheur, de réussite et de santé.

L'année 2016 s'est achevée sans avoir exaucé le vœu le plus cher à chacun d'entre nous, retrouver la sérénité et la paix. Les événements dramatiques de 2015 nous avaient amenés à annuler ou reporter certaines manifestations. Dans un climat tout aussi difficile nous avons souhaité maintenir toutes les manifestations qui animent tout au long de l'année notre village :

Chasse aux œufs – 1ère édition du salon des vins – gala de danse – brocante – fête du sport – concerts à l'Eglise – exposition de peintures – bourse aux jouets et vêtements etc ...

Merci à tous les bénévoles et aux équipes municipales qui oeuvrent pour le plaisir de tous.

2016 c'est la naissance de la nouvelle communauté d'agglomération PLAINE VALLEE - Forêt de Montmorency. Les compétences de cette nouvelle entité ne sont pas encore définitivement définies et je ne manquerai de vous informer lorsque la mise en place sera achevée.

2016 c'est l'arrivée des travaux de prolongement de l'A16 avec le lot de nuisances pour certains et déjà le paysage Attainvillois s'en trouve transformé.

2016 c'est enfin l'approbation de notre PLU avec hélas l'obligation pour notre commune d'avoir 25% de logements sociaux.

Autant de changements importants qui s'imposent à nous.

Si je vous laisse découvrir, au fil de votre lecture de notre «Gazette Attainvilloise» les divers travaux réalisés en 2016 et les projets pour 2017 je me dois de vous exposer ce qui n'a pas été fait et pourquoi.

Absences des illuminations de Noël : dans un contexte budgétaire difficile et tendu, dépenser 13 000,00 € d'installation d'illuminations (et non 2000 ou 3000 € comme certains le pensent), hors coût de la consommation, pour un résultat plus que médiocre comme vous avez été nombreux à me le faire savoir les années précédentes, me paraît déraisonnable voir inacceptable. Nous étudions d'ores et déjà pour 2017 des éclairages moins onéreux et moins énergivores tant pour les illuminations de Noël que pour les éclairages de tous les bâtiments communaux.

La boulangerie : pourquoi rien n'est-il encore fait ? Notre dernier locataire vient d'être relogé et le projet, toujours d'actualité se concrétisera au cours de cette année ou du moins les travaux seront commencés. La volonté à elle seule ne permet pas toujours d'accomplir ce que l'on souhaite, quand on le souhaite, la patience liée à la volonté le permet davantage.



Votre Maire,
Odette LOZAÏC

Directeur de la publication : Odette LOZAÏC

Conception/Réalisation : Mairie d'Attainville

Impression : STIP 01 39 91 91 73

Dépôt légal : à parution



Gradins au gymnase



Places de parking allée du Richer



Salle polyvalente

MOBILIER SALLE POLYVALENTE

Devenues plus que vétustes voire dangereuses, les chaises et tables ont été remplacées cet été.

Coût : 9 217,00 €

ECOLE

Le dortoir compte désormais 26 lits pour la sieste des tout-petits avec l'achat de 8 lits supplémentaires.

Coût : 2 580,00 €

NOUVEL EQUIPEMENT SERVICE TECHNIQUE

La Municipalité a investi sur un nouveau tracteur qui a été très utile notamment pour l'évacuation des nombreux dépôts sauvages de cette année.

Coût : 51 371,00 €

CIMETIERE

9 nouvelles places de columbarium ont été installées au cimetière qui comptabilise désormais 18 emplacements.

Coût : 7 500,00 €

Les projets pour 2017 :

POURSUITE DES AMENAGEMENTS ROUTIERS ET PIETONNIERS :

La réflexion sera menée sur l'amélioration de la circulation et le stationnement chemin des Bornes ainsi que la sécurisation des piétons de la rue de Moisselles.

Les réparations ponctuelles réalisées sur le chemin de Viarmes ne suffisent plus et il est maintenant nécessaire de procéder à sa réfection totale. Est à l'étude également la modification du sens de circulation par la mise en sens unique de la rue.

ECONOMIE D'ENERGIE :

Le remplacement des éclairages actuels de tous les bâtiments communaux diminuerait de 50 % les coûts d'électricité.

MISE EN SECURITE DE L'ECOLE :

Ce sujet a déjà été évoqué dans la gazette n°10. Dans le cadre du renforcement du dispositif de lutte contre le terrorisme, l'état demande aux communes d'améliorer la sécurité dans les écoles. Des subventions ont été demandées.

EGLISE SAINT MARTIN :

Dans la continuité de la restauration de l'église classée, il est prévu cette année la remise en état du vitrail situé derrière l'autel. Les subventions ont été accordées. L'entreprise GUEVEL qui avait procédé à la restauration du vitrail représentant Saint Martin est chargée des travaux.

LOCAL DE RANGEMENT :

Un permis de construire va être déposé pour une extension de la salle polyvalente. Ce projet d'agrandissement d'environ 20 m² construit dans le prolongement de la cuisine, sera destiné au stockage des chaises et des tables.

Le
B
I
L
A
N
2016



PLUVIALES RUE DE LA PLAINE DE FRANCE

Les problèmes d'inondation dans le lotissement rue de la Plaine de France sont enfin résolus par l'aménagement d'un nouveau puisard.

Coût : 5 028,00 €

EGLISE SAINT MARTIN

La toiture de l'église qui avait subi de gros dommages suite à la grêle a été réparée.

Coût : 72 150,00 €, 33 960,63 € remboursé par l'assurance.

AMENAGEMENTS VOIRIE

Les aménagements visant à améliorer la sécurité routière et piétonne souhaités par l'équipe municipale ont commencé avec l'installation ou le remplacement d'ilots, de traçage au sol pour la sécurisation des piétons et la création de passages surélevés afin de réduire la vitesse dans le lotissement des Hyaumes.

Coût : 29 506,20 €

GYMNASE

Les spectateurs sont désormais accueillis dans les meilleures conditions grâce à l'achat de gradins mobiles.

Coût : 14 774,40 €

Subvention du Sénat : 5 958,00 €

PANNEAU LUMINEUX

Vivement critiqué, le panneau lumineux reste un moyen efficace pour informer les administrés. Son emplacement a longuement fait l'objet de réflexion et le choix final résulte de la fréquentation de cette voie par la plus grande majorité des Attainvillois.

Coût : 13 677,60 €

Subvention de l'Etat : 4 559,20 €

AMENAGEMENT D'UN PARKING

Comme annoncé en début d'année 2016, l'aménagement des places de parking allée du Richer est en cours.

Coût : 45 965,00 €

Subvention du Département : 19 370,00 €

RETOUR SUR...

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Cette année, nos combattants, morts pour défendre notre patrie, ont été tout particulièrement mis à l'honneur par une présence nombreuse à Attainville.

A l'occasion de la Commémoration de l'armistice de 1918, les **Représentants de la Région Ile-de-France**, des villes de Domont, Moisselles, Attainville et ses Attainvillois, ainsi que les **Anciens Combattants**, les **corps de Gendarmerie**, **Armée de Terre motorisée** et **Sapeurs Pompiers de Domont**, la fanfare de l'Ecole

de Musique d'Ermont, se sont recueillis devant le monuments aux morts d'Attainville, avant de se rendre également devant ceux de Moisselles et Domont.

Comme chaque année, les enfants de plus en plus nombreux des différentes communes ont chanté la Marseillaise, accompagnés par tous. Merci. Avec le soutien du Comité des fêtes, des associations sportives et de bénévoles.



PERMIS PIETONS



Le 22 novembre, Madame le Maire, accompagnée du Gendarme NANTOU de la Brigade de gendarmerie de Domont et Monsieur Kaszluk, Maire Adjoint ont remis à chacun des élèves de CE2 le permis piétons qui symbolise l'engagement formel de l'enfant à respecter les règles de précaution apprises.

INAUGURATION DES GRADINS



Samedi 14 janvier, **Monsieur Alain RICHARD, Sénateur du Val d'Oise** a été convié à l'inauguration des gradins du gymnase pour lesquels il avait accordé une subvention à la commune, devant de nombreux sportifs attainvillois heureux de profiter de cette installation.



LES VOEUX DU MAIRE

Le 6 janvier, Madame le Maire présentait ses vœux devant l'assemblée où les Médaillés du travail et les nouveaux arrivants étaient conviés. **Mesdames Michalak et Gérard** ont été récompensées pour leur dévouement au sein de la bibliothèque municipale. Un verre de l'amitié a clôturé cette soirée.

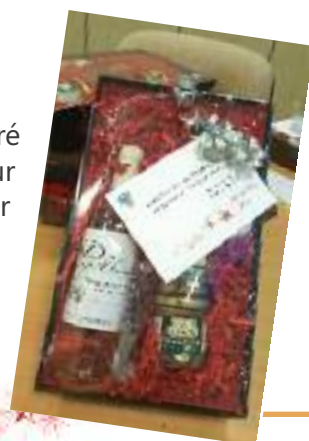


LE REPAS DES AINES



Nos Aînés se sont retrouvés Dimanche 8 janvier autour du repas traditionnel préparé par les **élèves de l'école Robert DOISNEAU de Gonesse**, sous la direction de leur professeur Monsieur Hervé RENAUD. Nous les félicitons pour la qualité de leur travail.

Un coffret gourmand a été offert aux Séniors qui n'ont pu participer à cette journée conviviale.



JOINDRE LES ASSOCIATIONS



A.R.E.S.M.A.

Christiane ROUYER

aresmattainville@gmail.com

06 83 93 46 64

A.S.A.

Maryse MISSEREY

missmaryse@free.fr

06 88 86 91 97

COMITE DES FETES

Christiane ROUYER

cdfattainville@gmail.com

06 83 93 46 64

DODGEBALL

Vincent RENAUD

dodgeballclub95@gmail.com

06 67 39 10 08

EN AVANT LA

MUSIQUE

(Chant - Théâtre)

Isabelle GUIARD

TORIKIAN

iguiard@orange.fr

06 60 20 76 52

FUTSAL

Thomas CHAMAYOU

choumy.t@gmail.com

06 51 41 89 17

Vincent FLURY

flury.vincent@hotmail.fr

06 09 63 05 13

GPP95 - KICKBOXING

Romuald DELBARRE

ro.delbarre@laposte.net

06.15.37.71.70

PENDRAGONS

Alain Besançon-Dulac

pendragons@gmail.com

06 09 75 57 20

SALSA FOREVER

Larbi

salsaforever95@yahoo.fr

06.03.32.27.80

Vie associative

COMITE DES FETES

2016 a été une année très riche en manifestations.

Les soirées «moules/frites» et «beaujolais nouveau» ont connu une belle réussite, animées par le sympathique et dynamique LAURENT.



La bourse aux vêtements, jouets et livres a eu plus de succès que la première en nombre de visiteurs et les exposants étaient nombreux mais ils ont peu vendu. Les membres du Comité ont donc décidé à l'unanimité d'annuler cette manifestation.

Calendrier 2017

- ♣ **20 janvier** : sortie théâtre à St Brice (tout est vendu)
- ♣ **Samedi 18 mars** : « soirée du Printemps » avec les musiciens DAVID et JOSE
- ♣ pas de carnaval à cause d'un calendrier chargé en élections et jours fériés
- ♣ **week-end des 20/21 mai** : voyage dans la région d'AMBOISE (inscriptions closes le 20 décembre 2016). Une date avancée car Moisselles Animation a dû choisir le seul week-end de juin libre (élections !) pour le Puy du Fou ! nous reprendrons nos dates de juin en 2018.
- ♣ **Dimanche 25 juin** : Pique-nique déguisé, sans thème imposé, pour pallier l'absence de carnaval.
- ♣ **Judi 13 juillet** : « soirée du 14 juillet » avec DAVID et JOSE
- ♣ **Samedi 2 septembre** : sortie en Val de Noye (près d'Amiens) pour une balade, un repas et le spectacle en plein air du « souffle de la terre » (inscriptions closes le 15 janvier)
- ♣ **Dimanche 17 septembre** : « brocante annuelle » repoussée pour des raisons de calendrier (rentrée des classes le 4 septembre et Fête du sport/forum des associations le 10)
- ♣ **Samedi 14 octobre** : « soirée moules-frites » avec LAURENT au pupitre et à l'animation
- ♣ **Samedi 18 novembre** : « soirée Beaujolais nouveau » avec LAURENT

DERNIERE MINUTE
Délai d'inscription à la sortie du 2 septembre
«le souffle de la terre» reporté au 30 janvier

Merci à toute l'équipe pour tout le travail effectué en 2016 (préparation et décoration de la salle, service aux repas et dans les buvettes, brocante, bourse aux vêtements) !
Merci à tous nos participants d'Attainville et alentours grâce à qui vit le Comité des Fêtes !

BONNE ANNEE A TOUS !

Christian LOZAIC, vice-président et Christiane ROUYER, présidente

ARESMA

❖ Nous recherchons toujours des fonds et subventions pour financer l'étude de l'architecte afin de connaître la nature et l'ampleur des travaux à effectuer sur l'édifice lui-même. Des dossiers sont envoyés mais ce type de financement ne recueille pas de réponses positives, or nous avons besoin de l'étude pour effectuer les travaux.

❖ LES ANGES : les fonds récoltés grâce à l'exposition peintures, ajoutés à ceux de la souscription, vont nous permettre de faire réparer les Anges de l'Autel, en 2017 (pour des raisons de démarches administratives). Encore merci à tous les donateurs et aux peintres d'ARTCOUEN.

❖ ARNAUD CHANTE BRASSENS : ce concert a connu un beau succès ; ce fut un voyage original et agréable dans l'œuvre de G. Brassens, admirablement interprété par Arnaud ANCELIN.

❖ LE CONCERT DE NOEL : Le temps d'un concert à la lueur des chandelles, samedi 10 décembre, nous avons été embarqués par anticipation dans la joie de Noël avec deux artistes au talent indiscutable. L'une est chanteuse lyrique professionnelle, l'autre organiste titulaire à La Celle Saint Cloud. Elles ont réuni leurs compétences pour nous composer un très joli programme où se sont mêlés extraits de grande musique, airs traditionnels et Noëls contemporains. Sensibles au charme de notre



église, elles n'ont pas boudé leur plaisir et ont contribué à diffuser une ambiance chaleureuse bien agréable dans cette grisaille hivernale. Personne n'était pressé de partir à la fin du concert ! Merci à Violaine Colin et Guillaumine Fayköd d'avoir fait danser les étoiles ce soir-là dans le cœur d'Attainville !

❖ Un rendez-vous à ne pas manquer : le 28 janvier à 20h30, salle polyvalente : Christopher VIGNEY viendra interpréter des chansons de Joe DASSIN, Michel DELPECH et Michel BERGER/France GALL et d'autres chanteurs.

❖ Nos prochains projets : faire déposer et reposer la dalle funéraire de Dame Ydoine afin de supprimer les micro-algues et mousses qui se sont développées.

Et agir de même avec la statue de la Vierge : lui faire installer un socle isolant. Donc vos dons sont toujours les bienvenus !

BONNE ANNEE A TOUS

Joëlle VALLET, vice-présidente et Christiane ROUYER, présidente

ECHO DE L'ASA

COCORICO POUR SANDRINE HERVE



Efforts, sacrifices et ambition ont payé ; après sa réussite au championnat de France et d'Europe, Sandrine s'est élevée à la 3ème place sur le podium lors des **championnats du monde de « Miss Athletic »** le 27 novembre en Belgique.

Ses séances de circuit-training et de coaching personnalisé ont de plus en plus de succès et d'adeptes. Cette saison, son professionnalisme permet à 35 hommes et femmes de bénéficier de son entraînement et de ses conseils avisés.

FIN D'ANNEE

Outre la dépense physique, les heures de sport sont aussi des moments de rencontre, d'échange et de convivialité. Pour renforcer cette cohésion de groupe, les animateurs et adhérents de chaque activité s'organisent pour clore l'année joyeusement. Les participants du badminton ainsi que du karaté et du circuit-training se sont retrouvés autour d'un repas.

A la Zumba, les fillettes, toutes de rouge vêtues, ont été ravies de montrer à leurs parents les danses qu'Ana, l'animatrice, leurs apprend au fil des cours. A cette période, même les adultes gardent une âme d'enfant et durant une heure, se sont transformés en lutin du Père Noël.



Challenge pour Natalie, l'animatrice des cours de gym de journée : réunir les adhérentes de ses cours d'Attainville et de St-Brice pour réaliser tous ensemble un enchaînement dansé. Pari réussi dans une joyeuse ambiance et bravo à elle pour avoir réussi à motiver ses « troupes », pour sa ténacité et sa patience.

Le bureau de l'ASA vous souhaite une excellente année 2017

AFC Fustal

Attainville Futsal Club : Des effectifs multipliés par 5 en 5 ans !

En ce mois de janvier 2017, l'AFC tient à vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

2017 marquera les 15 ans du club créé en juin 2002 et saison après saison l'AFC ne cesse de grandir !

Pour la saison 2016 / 2017, le club compte **150 adhérents alors que nous étions 30 il y a 5 ans...** soit un effectif multiplié par 5, ce qui montre tout l'engouement pour le futsal aussi bien pour les petits que pour les grands !



Nous avons ainsi pu ouvrir cette saison de nouvelles sections :

Tout d'abord, l'Ecole de Futsal qui dispose désormais de sections pour toutes les catégories d'âge, allant de 6 ans jusqu'à 18 ans ! Nos équipes de jeunes ont aussi la possibilité de se confronter à d'autres équipes du Val d'Oise grâce aux criteriums mis en place par le District du Val d'Oise depuis cette saison.

Nos U18 (âgés entre 16 et 18 ans) participent pour la 1ère fois à un championnat Régional. Notre équipe a eu l'occasion de se déplacer sur les terrains de Paris ACASA, Champs sur Marne, Villeneuve la Garenne. Les résultats sont très encourageants et le travail de Richard et Mohamed porte ses fruits.

La Section Loisirs a aussi vu ses effectifs augmenter et une nouvelle section a été créée le dimanche en fin d'après-midi.

Concernant nos Séniors Compétitions, 2 équipes sont engagées en championnat (niveau régional pour l'équipe première et niveau départemental pour l'équipe réserve). N'hésitez pas à venir les encourager lors des matchs à domicile (le samedi à 16h30 pour l'équipe première).

Enfin, le club ne serait rien sans l'investissement de son Président, ses Dirigeants & Educateurs. Nous tenons vivement à les remercier pour le temps précieux qu'ils accordent au club et permettent ainsi la pratique du futsal pour les Attainvillois.

Le Bureau de l'AFC

DERNIERE MINUTE

Exploite **notre équipe de Futsal qui bat Bagneux**, pensionnaire de division deux 2-1, devant des tribunes neuves et pleines à craquer (**200 spectateurs**) et se qualifie pour les 32^{ème} de finale de la Coupe Nationale de Futsal.

Des Attainvillois à votre service...

MMT CHAUFFAGE

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
RENOVATION CHAUFFERIE GAZ ET CPCU

MMT Chauffage Tél : 06.27.92.20.32
46 Avenue des Jorquilles Tél : 06.20.84.12.75
95670 ATTAINVILLE Mail : mmtchauffage@gmail.com

Pour votre sécurité et celle de vos biens

INSTALLATION

MISE EN CONFORMITÉ
MISE EN SERVICE
EXTENSION

ANVP SARL
Tél : 0 950 600 232
@ : contact@anvp-elec.fr
SIRET : 3336 096910708

- Alarme & Télésurveillance
- Réseau électrique
- Réseau Ethernet & Téléphonie

Déplacement pour devis gratuit

En bref...

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (AST)

A compter du 15 janvier 2017, un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs est mis en oeuvre.

Aucune démarche n'est à effectuer en Mairie ou en Préfecture.

Désormais pour voyager à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents, l'enfant devra présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur (carte d'identité ou passeport avec visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent singataire (carte d'identité ou passeport)
- Formulaire signé d'un des parents titulaire de l'autorité parentale. Formulaire disponible sur le site www.service-public.fr (cerfa n°15646*01)

PASSEPORT TEMPORAIRE D'URGENCE

Sa délivrance à un caractère exceptionnel et se fait **uniquement sur rendez-vous** en préfecture. elle est justifiée par la présentation des documents suivants :

Soit pour motif médical Décès ou maladie grave d'un parent proche (conjoint, enfants, parents, grands-parents, frères et soeurs de l'usager. Pièces à fournir : acte de décès ; si le décès a eu lieu en France, le demandeur devra joindre le certificat des pompes funèbres précisant le transport à l'étranger ou un certificat médical accompagné le cas échéant de sa traduction ainsi que la preuve de la filiation)

Soit lors d'un déplacement professionnel pour motif imprévisible et imminent

Pièces à fournir : une attestation circonstanciée de l'employeur sur papier à en-tête de l'entreprise, datée et signée, indiquant la fonction exercée, l'objet de la mission, la destination et la date de départ. Si le demandeur est son propre employeur, un extrait Kbis de son entreprise et le justificatif du déplacement à l'étranger devront être fournis.

La démarche :

Le demandeur doit être domicilié dans le Val d'Oise et les documents cités ci-dessous doivent être adressés par messagerie électronique pref-cni-passeports@val-doise.gouv.fr ou fax au **01 34 43 71 05**

Si la demande est recevable, un rendez-vous est fixé au demandeur pour se présenter en préfecture muni des documents suivants :

- 1 photographie d'identité récente
- Carte nationale d'identité ou passeport périmé depuis moins de 5 ans ou extrait d'acte de naissance de moins de trois mois avec filiation
- 1 justificatif de domicile
- Timbre fiscal d'une valeur de 30 €
- Les originaux des justificatifs de l'urgence

LUTTE CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

Renforcement des mesures de biosécurité

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés **uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :**

- Confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- Exercer une surveillance quotidienne de vos animaux

Des mesures à appliquer en tout temps sont rappelées sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt :

<http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>



Etat-civil

NAISSANCE



BAILLY Gabin
19 octobre

DELEPINE Arthur
4 novembre

DELEPINE Robin
4 novembre

HACHE Valentine
10 novembre

KONE Anna
21 novembre

LEVALLOIS PARIZOT Jade
23 décembre

MARIAGE



**MONTFORT Yannick
et ROBERT Elodie**
22 octobre

**ALA Mathieu
et SABUR Myriam**
29 octobre

**GRICOURT Joffrey
et WOLOSZYN Daphné**
4 décembre

DECES



RAMBAUX Stéphanie
10 novembre

**DAUSSIN DE VILLENEUVE
Georgette**
25 novembre



Désormais, tous les petits emballages métalliques se trient : plaquette de médicaments vidées, capsules de café, couvercles de bocaux...)

Retrouver toutes ces informations et nouvelles consignes de tri sur le site du SIGIDURS :

www.sigidurs.fr

Appel gratuit :
0 800 735 736

ECONOMIE D'ENERGIE : LES AIDES



Le propriétaire d'un logement peut bénéficier d'aides financières pour rendre celui-ci plus économe en énergies, et donc moins coûteux. La seule condition est d'avoir des ressources inférieures à un certain plafond.

Ce plafond est relativement élevé : plus de 24 000 euros par an pour une personne seule, environ 57 000 euros par an pour une famille de 5 personnes.

Si le propriétaire habite le logement (propriétaire occupant) : les aides, qui se cumulent, sont les suivantes :

- subvention de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) : 35 % ou 50 % du coût des travaux (selon les revenus).
- subvention de l'État : 10 % du coût des travaux.
- subvention du Conseil régional d'Île-de-France (CRIF) : jusqu'à 10 % ou 15 % du coût des travaux (selon les revenus et le gain énergétique prévu).

Il est ainsi fréquent qu'un propriétaire bénéficie de subventions comprises entre 55 et 75 % du coût des travaux...voire plus, avec les aides de la CNAV (personnes âgées).

Pour être subventionnables, les travaux doivent engendrer au moins 25 % de gain énergétique.

Si le propriétaire loue le logement (propriétaire bailleur) : il peut également bénéficier de subventions de l'ANAH, de l'État et du CRIF, sous certaines conditions. Pour toute précision, contacter l'ANAH.

L'ANAH, qui gère également les aides de l'État et du CRIF, fait office de guichet unique.

Le numéro de la plate-forme info-services de l'ANAH est le 01 30 32 83 15



MONOXYDE DE CARBONE ET CHAUFFAGES D'APPOINT

Comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un **gaz toxique** qui touche chaque année **plus d'un millier de foyers**, causant **une centaine de décès par an**. Il peut notamment être émis par les chauffages d'appoint si ceux-ci ne sont pas utilisés de façon appropriée :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue etc.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air de votre logement.

**Pour en savoir plus : www.prevention-maison.fr
Santé Publique France (SPF)**



REUNION PUBLIQUE

Lundi 20 février à 20h00, salle polyvalente

La Municipalité souhaite mettre en place le dispositif "VOISINS VIGILANTS". Une réunion d'informations est organisée en collaboration avec la Gendarmerie. Ouverte à tous les Attainvillois intéressés par ce dispositif. Nous vous espérons nombreux.

TRAVAUX SANEF Autoroute A16

Depuis le 16 décembre 2016, le prolongement de l'A16 entre dans une nouvelle phase de travaux.



Crédit photo @DRONE PRESS, photothèque Sanef

Étape importante du chantier, il s'agit de relier les 2 giratoires visibles au sud de la RN104 et de réaliser la construction d'un pont pour faire passer la voirie circulaire sous la RD301. Cette première section de la voirie circulaire sera mise en service dès le mois de mars 2017.

Jusqu'au 25 février 2017*, les travaux sur ce secteur nécessitent de travailler sur des horaires plus étendus qu'auparavant et sont prévus du lundi au samedi de 6h à 22h.

Depuis le 23 décembre 2016 et jusqu'au 31 janvier 2017*, la voie

communale reliant Attainville à Bailleul-en-France sera fermée à la circulation pour réaliser les travaux du pont de la RD301.

Nécessaire pour assurer la sécurité des usagers et des équipes chantiers, la période de coupure a été fixée en concertation avec la profession agricole, la coopérative agricole l'AGORA (Villaines-sous-Bois) et les communes concernées.

Retrouvez vos conditions de circulation et les itinéraires conseillés sur www.prolongement-a16.sanef.com

* dates susceptibles d'être modifiées en raison des aléas de chantier et des conditions météorologiques ».

Groupe SANEF

CENTRE DE STOCKAGE SITA SUEZ

Voilà près d'un an que l'installation de stockage de déchets non dangereux a rouvert à Attainville, avec des améliorations significatives dans son mode de fonctionnement.

Rappelons d'abord qu'il s'agit d'une Installation Classée pour le Protection de l'Environnement (ICPE), autorisée par Arrêté Préfectoral et soumise à une réglementation et des contrôles très stricts. Les déchets ultimes, c'est-à-dire qui ne peuvent pas être recyclés ou valorisés, y sont stockés dans des casiers totalement étanches. A l'abri de l'air, ils se dégradent en produisant du biogaz, qui est collecté dès sa production et valorisé en énergie thermique sur le site. Une façon originale de produire une énergie verte et locale !

Des équipements complémentaires et un mode opératoire spécifique ont été développés par SUEZ afin d'éviter les impacts pour les riverains. Notamment les installations de captage, traitement et valorisation du biogaz sont reliées à des systèmes d'avertissement du personnel d'astreinte en cas de dysfonctionnement. Les responsables peuvent également être joints à tout moment par le maire et son équipe.

L'installation a été visitée dans le courant de l'année par l'équipe municipale et les riverains.

Une journée Portes Ouvertes sera organisée en 2017 pour permettre à toute personne intéressée de se rendre sur le site.

Sylvain BRISSONNET
Responsable travaux



La Gendarmerie Nationale recrute

Souvent insoupçonnés, les métiers de la Gendarmerie Nationale sont aussi enrichissants que variés. Tout au long de l'année, le gendarmerie recrute sous conditions, des hommes et des femmes avec ou sans diplôme, âgés de 17 à 35 ans, dans les filières opérationnelles ou spécialisées pour devenir Officiers, Sous-officiers ou Volontaires.

Informations, inscriptions et contact sur notre site internet : www.lagendarmerierecrute.fr

Le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie de PARIS est à votre disposition pour tout renseignement :

Caserne Vérines

**12, Place de la République à PARIS -75010-
Métro station République**

Tel : 01.85.56.25.53 / 54

cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.lagendarmerierecrute.fr

Devenir
GENDARME
une vie au service des autres

INFORMATIONS RECRUTEMENT
0 820 220 221

Facebook Twitter

REPUBLICAINE
GENDARMERIE NATIONALE